

Appel à candidatures

RÉSIDENCE DE CRÉATION EN POÉSIE OU SLAM QUÉBEC - NAMUR 2024

L'ICQ invite les autrices et les auteurs de la ville de Québec et de Wendake à soumettre leur candidature pour effectuer une résidence de création en poésie ou en slam de 3 semaines à Namur, en Belgique, du 16 mai au 5 juin 2024.

Cadre de la résidence

Cette résidence de création se déroule dans le cadre d'un accord de coopération entre la Maison de la Poésie et de la Langue française et L'ICQ en vue de soutenir la création des poètes dans la francophonie. Cette entente s'inscrit en parallèle du jumelage entre les villes de Québec et de Namur.

Une résidence est parallèlement offerte à une autrice ou un auteur belge, qui viendra passer 3 semaines dans la résidence d'écriture de la Maison de la littérature à Québec.

Conditions d'accueil

La personne lauréate est hébergée gratuitement pendant 3 semaines dans une résidence d'artistes du Delta (Espace Culturel Provincial) à Namur.

Une bourse de 1800\$ (600\$/semaine) est offerte et les frais de déplacement sont pris en charge. La personne lauréate est accueillie par la Maison de la Poésie et de la Langue française et peut participer à un ou plusieurs événements littéraires de la vie culturelle namuroise pendant son séjour. Puisque les séjours des lauréat·e·s se chevauchent, elle est aussi amenée à rencontrer son homologue à Québec avant son départ.

Sélection et critères

Les dossiers finalistes sont sélectionnés par le jury de la résidence d'écriture de la Maison de la littérature. La personne lauréate est ensuite déterminée par un comité représentant chacune des institutions partenaires. Le jury et le comité effectuent leurs choix sur la base des conditions d'admissibilité, des objectifs de la résidence et des critères d'évaluation ici nommés :

Qualité du projet

- Recherche esthétique et contribution à la discipline ou apport pour la pratique
- Originalité du projet

Incidence de la résidence sur la carrière

- Importance de la résidence dans le parcours et pour le projet en cours
- Intérêt du projet en regard des possibilités de participation à un événement littéraire

Admissibilité

Vous êtes admissible à ce programme si :

- Pour la poésie : Vous avez publié un minimum de deux livres à compte d'éditeur ; l'un des livres peut être remplacé par 3 textes ou suites poétiques paru-e-s dans un ouvrage collectif publié à compte d'éditeur ou dans une revue reconnue et spécialisée.
Pour le slam : Les deux livres peuvent être remplacés par deux spectacles solo ou deux albums solo ou un spectacle solo et un album solo dont les textes sont distincts ; un spectacle solo ou un album solo peut être remplacé par trois contributions distinctes à un spectacle ou un événement dans un contexte professionnel de diffusion ;
* Si vous voulez discuter de votre admissibilité, ou faire valoir certaines expériences professionnelles, vous pouvez écrire à residences@institutcanadien.qc.ca
- Vous êtes citoyen-ne canadien-ne ou immigrant-e reçu-e et résidez dans la ville de Québec ;
- Vous avez un projet de création ;
- Vous êtes disponible entre le 16 mai et le 5 juin 2024 ;
- Vous êtes intéressé-e à participer à un événement littéraire namurois.

Dossier de candidature

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé;
- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae (maximum cinq pages, incluant la bibliographie, les bourses et aides obtenues, etc.);
- Un dossier de presse, s'il y a lieu;
- La preuve numérique que vous répondez au premier critère d'admissibilité : une copie numérique d'une dizaine de pages d'oeuvres publiées à compte d'éditeur ; le lien vers un texte paru en revue ; le lien vers un album ou l'annonce d'un spectacle solo ; le lien vers l'annonce d'une performance lors d'un festival, etc.

Date limite

Vous devez déposer votre candidature au plus tard le **lundi 13 novembre 2023 à 23h59**.

Faites parvenir votre dossier par courriel à residences@institutcanadien.qc.ca.

Pour information

www.maisondelalitterature.qc.ca | residences@institutcanadien.qc.ca

Cette résidence croisée est une collaboration entre la Maison de la Poésie et de la Langue française, L'ICQ, Wallonie Bruxelles International, la Ville de Namur et la Ville de Québec.

